
Adresse de l'administration du département de la Dordogne, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du département de la Dordogne, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 202;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19751_t1_0202_0000_5

Fichier pdf généré le 15/07/2019

le disent chaque jour à tous les français indignés, nous disiez vous bien, à des administrateurs infidèles qui n'auront point mérité notre confiance. Vous n'ignorez pas que les hommes incapables de faire le bien peuvent opérer de grands maux. Vous n'avez pas ignoré qu'une faction sanguinaire les avoit parsemés pour l'aider dans l'exécution de ses sinistres desseins, vous n'avez pas ignoré que le mérite et la vertu proscrits et poursuivis sans relâche, avoient vu récompenser souvent dans ces temps malheureux, l'infamie et le crime ; vous avez vu que le seul remède à tous ces malheurs étoit cette épuration salutaire.

Vous voulés le bonheur du peuple, vous l'opérés. Perrin et Goupilleau nous font sentir le prix de tous vos bienfaits. Chaque jour, par ceux qu'ils versent sur nous, ils adoucissent l'amertume du souvenir de nos maux, ils sont les dignes représentants d'une nation libre. Ils puisent dans votre sein et dans leurs cœurs les véritables principes de la justice : ils nous montrent vos intentions dans leurs opérations et leurs démarches, qu'il est consolant pour nos cœurs le tableau de leurs bienfaits à coté de celui de notre infortune ! Il étoit nécessaire à nos cœurs pour les soulager du fardeau de ses peines.

Ainsi, sans cesse, nous bénissons vos travaux, nous applaudissons à vos décrets, nous nous livrons à l'effusion de nos ames, nous jurons de ne reconnoître que la Convention et de nous rallier sans cesse autour d'elle. Mainténés le gouvernement révolutionnaire sur les principes que vous avés consacrés. Tous à la fois, nous vous dirons : restés à cette hauteur où vous éleva l'amour de la patrie et votre courage. Restés à ce poste d'où vous frappés les méchants. Restés jusqu'à l'époque heureuse où la nation française triomphante et libre, ayant terrassé tous les ennemis, portera en paix les fruits heureux de la liberté. Sa gloire remplira le monde, elle attirera sur elle l'admiration et l'étonnement de tous les peuples, tandis que pour récompenser dignement vos travaux, vous serés vous-même l'objet de leur amour.

Suivent 195 signatures.

m

[L'administration du département de l'Ardèche à la Convention nationale, Privas, le 27 brumaire an III] (56)

Citoyens représentans,

A peine le Catalina moderne a-t-il été chassé du sénat français ; à peine a-t-il expié ses crimes sur l'échafaud, que les cris de justice, de raison d'humanité, ont frappé le cœur de tous les français.

Qu'elles disparaissent à jamais ces scènes d'horreur, de sang, qui n'ont que trop longtemps affligé notre patrie ! Que les principes consacrés dans votre sublime adresse soient l'arme la plus puissante pour anéantir les factieux, les dilapi-

dateurs, et arracher le masque des hypocrites en patriotisme, en même temps qu'ils assureront le triomphe de la liberté.

Combien douce est l'émotion que nous éprouvons de voir que le département de l'Ardèche a été préservé par nos soins, et par les principes d'humanité et de justice qui animent tous ses habitants, de ces scènes ensanglantées qui rougissaient de toutes parts les limites de notre ressort !

Maintenez le gouvernement révolutionnaire jusques à la paix. Soyez inébranlables à votre poste.

Pour nous, nous aurons toujours l'attachement le plus inviolable à la Représentation nationale ; la même horreur pour tout genre de despotisme, et pour quiconque entreprendrait de rivaliser avec vous. Tels sont nos sentimens et ceux qui animent le Peuple de l'Ardèche.

Suivent 6 signatures.

n

[L'administration du département de la Dordogne à la Convention nationale, Périgueux, le 18 brumaire an III] (57)

Représentans,

Votre adresse au Peuple français a excité notre vive reconnoissance, c'est avec le plus grand enthousiasme que nous l'avons reçue, elle est déposée dans nos cœurs, c'est un nouveau triomphe que la liberté vient de remporter, recevez l'hommage que nous lui rendons, elle contient les grands principes de la justice, que vous avez mis à l'ordre du jour, elle est le langage pur de toutes les vertus, c'est ce flambeau qui ne cessera d'éclairer nos actions. Restés, législateurs, à votre poste, achevez le bonheur du Peuple, continués de parcourir la Carrière Brillante, où vous avez acquis tant de gloire et tant de droits à la Reconnoissance publique.

Attachement inviolable à la Convention nationale, respect et soumission à tout ce qui émane de ce centre du gouvernement, haine implacable à tous les tyrans, guerre éternelle à tous les ennemis du Peuple, la liberté, l'égalité, voila les sentimens que nous vous renouvellons.

Vive la République. Vive la Convention Nationale.

Suivent 6 signatures.

o

[Les membres de l'administration du district de Saint-Sever à la Convention nationale, Saint-Sever, le 13 brumaire an III] (58)

(56) C 328 (1), pl. 1447, p. 11. *Bull.*, 7 frim. (suppl.).

(57) C 328 (1), pl. 1447, p. 9.

(58) C 328 (1), pl. 1447, p. 10.